



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2023/215**

**OBJET : VERSEMENT DE LA SUBVENTION ANNUELLE 2024 À  
L'ASSOCIATION A.DE.L.E POUR LE PLIE DES GRAVES**

**Nombre de Conseillers en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 30**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 40**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 7 décembre 2023**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 7 décembre 2023**

**Secrétaire de séance : Nathalie BURTIN-DAUZAN**

**Le 14 décembre de l'année deux mille  
vingt-trois à 18h30**  
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de  
Montesquieu, légalement convoqué, s'est  
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 21 septembre et 19 octobre 2023 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme SOUBELET	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
DUCOSSON Anne-Cécile	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. BARBAN
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	E	Mme BURTIN-DAUZAN	LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	Mme TALABOT
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/215

## OBJET : VERSEMENT DE LA SUBVENTION ANNUELLE 2024 À L'ASSOCIATION A.DE.L.E POUR LE PLIE DES GRAVES

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment son article 3-2-3 « Action sociale d'intérêt communautaire »,

**Vu** la délibération n°2017/164 rendue par le Conseil Communautaire du 12/17/2017 relative à la convention de mandat avec l'Association pour le Développement Local et l'Emploi (A.DE.L.E), support du PLIE des Graves,

**Vu** la délibération n°2020/074 rendue par le Conseil Communautaire du 28/07/2020 et désignant les représentants de la CCM à l'association A.DE.L.E.,

**Vu** le protocole d'accord du PLIE des Graves 2015-2019, en date du 8 décembre 2014, prorogé jusqu'au 31 décembre 2021 par avenant du 3 décembre 2019,

**Vu** la délibération 2020-161 qui approuve la signature de la convention d'objectifs A.D.E.L.E 2021-2023,

**Vu** la délibération n°2022/049 approuvant la signature du protocole d'accord 2022-2027 avec A.D.E.L.E/PLIE des graves et le versement de la subvention annuelle 2022 à cette association,

**Vu** les programmes nationaux FSE+ « Soutien Européen à l'Aide Alimentaire » et « Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences » 2021/2027 qui ont été validés par la Commission Européenne les 27 et 28 octobre 2022,

**Vu** les dernières réunions du CA d'ADELE,

**Vu** la convention d'objectifs et de moyens annexée ci-après,

**Vu** l'avis favorable de la commission Solidarités – Petite Enfance du 21 novembre 2023,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

Conformément à la Délibération 2022/049 qui entérine la signature du « **Protocole d'Accord** » pour la **période 2022-2027** entre la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) et l'Association pour le Développement Local et l'Emploi (A.DE.L.E.), il est proposé que la collectivité signe la convention d'objectifs et de moyens annexée et verse à cette association une subvention globale annuelle de **70 000 € (soixante-dix mille euros)** pour l'année 2024 et de prévoir ce montant dans le budget prévisionnel 2024.

L'Association A.DE.L.E, à compter du 1er janvier 2024, se consacrera exclusivement au portage et à l'animation du PLIE des Graves (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) qui couvre la Commune de Bègles et la Communauté de Communes de Montesquieu. Ce dispositif vient renforcer ou compléter les services existants au niveau local dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle. La Ville de Bègles reprend en régie directe le service emploi et la gestion du BT emploi, gérés jusqu'alors par A.D.E.L.E.

Cofinancé par la CCM et la Ville de Bègles, le PLIE est éligible au Fonds Social Européen (FSE) qui constitue l'un des 5 fonds structurels de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale. Le FSE est depuis longtemps un outil au service de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Il vise à soutenir la création d'emplois de meilleure qualité dans l'UE et à améliorer les perspectives professionnelles des citoyens (jeunes, demandeurs d'emploi, handicapés...). Ces objectifs sont mis en œuvre dans le cadre d'un programme financier européen pluriannuel défini pour les 28 membres durant 7 ans.

Le programme 2014-2020 étant arrivé à échéance, un nouveau programme 2021-2027 a été élaboré comprenant une nouvelle organisation du FSE, désormais intitulé FSE+ qui fusionne plusieurs fonds : le Fonds Social Européen (FSE), l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ), le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) et le Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI).

A côté de son soutien traditionnel à l'emploi et la formation professionnelle, le FSE+ élargit ses actions à l'insertion de publics plus précaires, notamment aux migrants.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/215

**OBJET : VERSEMENT DE LA SUBVENTION ANNUELLE 2024 À  
L'ASSOCIATION A.DE.L.E POUR LE PLIE DES GRAVES**

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Autorise Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens annexée,
- Prévoit l'inscription de la somme nécessaire au Budget 2024.

Fait à Martillac, le 14 décembre 2023



**Nathalie BURTIN-DAUZAN**  
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Nathalie Burtin-Dauzan  
Date de signature : 29/12/2023  
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu

Signé électroniquement par : Bernard Fath  
Date de signature : 29/12/2023  
Qualité : Parapheur President Montesquieu

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231214-2023\_215-DE

